

REPUBLIQUE TOGOLAISE
MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DES RESSOURCES FORESTIERES
REDD ⁺
COORDINATION NATIONALE REDD+

Projet de soutien à la préparation à la Réduction des Émissions dues à la Déforestation et à la Dégradation des forêts (REDD+)

IDENTIFICATION DES PARTIES PRENANTES AU PROCESSUS REDD+ AU TOGO

COMPOSANTE 2 : PREPARATION DE LA STRATEGIE REDD+

SOUS- COMPOSANTE 2d « Impacts sociaux et <mark>envir</mark>onneme<mark>ntaux du pro</mark>cessus de <mark>pré</mark>paration à la

Financement : Don FCPF TF 018779 administré par le groupe de la Banque mondiale

Version finale

Avril 2017

Table des matières

INT	FRODUCTION	1
		2
	1.1 1.2 1.3 ME CA	



1. INTRODUCTION

1.1 RAPPEL DU CONTEXTE ET JUSTIFICATION

La planète terre connaît une dégradation alarmante et sans précédent de ses écosystèmes forestiers. Certaines estimations évoquent la disparition annuelle de 130 000 km2. (FAO, 2010)¹. Cette disparition affecte en majeure partie les zones tropicales.

Or ces forêts contribuent à la séquestration du carbone lors de leur processus de croissance, mais en relâchent également lors de leur dégradation et de la déforestation. Ainsi, la déforestation et la dégradation des forêts sont désormais reconnues comme des principales causes du réchauffement climatique (IPCC, 2007)². En outre, Stern Report (2007)³ ajoute que la dégradation et la déforestation représentent près de 20% des émissions totales de gaz à effet de serre dans l'atmosphère.

La communauté internationale a reconnu l'importance de la conservation des forêts et d'une gestion durable de ces dernières aux niveaux local, national et international. Les forêts sont vitales pour les quelque 1.2-1.4 milliard de personnes qui en sont tributaires pour leurs moyens d'existence (Chao, 2012)⁴.

Le Togo, conscient de l'importance de la REDD+⁵ dans les futurs arrangements internationaux sur la forêt en lien avec le climat, s'est engagé en janvier 2015 avec l'appui financier du fonds de partenariat pour le carbone forestier (FCPF) à la mise en œuvre du r projet de soutien à la préparation à la REDD+ (P-REDD+). Ce projet qui est mis en œuvre par le Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières à travers l'Unité de Coordination Nationale REDD+ exige la participation effective de toutes les parties prenantes. Cette participation effective ne peut subvenir que si les parties prenantes sont clairement identifiées.

1.2 OBJECTIFS DU DOCUMENT

L'activité d'identification des parties prenantes vise à répertorier les différentes catégories d'acteurs impliqués et/ou seront affectés par le processus REDD+ au Togo.

1.3 STRUCTURATION DU DOCUMENT

Le présent document s'articule autour de deux points essentiels :

- La méthodologie utilisée pour l'identification des parties prenantes ;
- La cartographie et la liste des parties prenantes identifiée.

2. METHODOLOGIE D'IDENTIFICATION DES PARTIES PRENANTES

L'identification des parties prenantes s'inscrit dans le cadre de la réalisation des activités prévues à la « Composante 1c du R-PP : Processus de consultation et de participation ».

1

¹ Rapport principal FAO 2010: http://www.fao.org/docrep/013/i1757f/i1757f.pdf

² Changements climatiques 2007, Rapport de synthèse IPCC : https://www.ipcc.ch/pdf/assessment-report/ar4/syr/ar4_syr_fr.pdf

³ Rapport Stern sur l'économie du changement climatique : https://fr.wikipedia.org/wiki/Rapport Stern

 $^{^4 \} Sophie \ CHAO, 2012: \underline{http://www.forestpeoples.org/sites/fpp/files/publication/2012/05/forest-peoples-numbers-across-world-final_0.pdf$

⁵ REDD+ est un mécanisme international encadré par les négociations internationales sur le changement climatique afin d'encourager les pays en voie de développement qui protègent et restaurent leurs stocks de carbone forestier. Au Togo, le programme aide le Ministère de l'Environnement et des Ressources forestières à surmonter des déficits majeurs dans la préservation et la réhabilitation des forêts et en ce qui concerne la diffusion d'une foresterie durable.

Le processus d'identification des parties prenantes s'est fondé sur les dispositions de la Constitution togolaise de la 4ème République du 14 octobre1992 et du décret n° 2012-006/PR du 07 mars 2012 portant organisation des départements ministériels d'une part et d'autre part sur l'analyse des secteurs couverts par le processus REDD+ au niveau national. La méthodologie ci-après a été adoptée pour l'établissement de la liste des parties prenantes

- Revue et analyse de la liste sommaire des parties prenantes identifiées dans le document R-PP : cette analyse approfondie a permis à la coordination nationale avec l'appui des experts (environnementaliste et spécialiste en développement social) d'établir une liste provisoire plus complète des parties prenantes ;
- Validation participative de la liste des parties prenantes en ateliers avec les acteurs clés lors des 07 ateliers sur la conduite des travaux de l'EESS organisés respectivement à Dapaong, Kara, Sokodé, Atakpamé, Adéta, Tsévié et Lomé, les 12, 13, 14, 15, 16,17, 20 et 21 février 2017. Ces ateliers ont permis de recueillir l'avis des différents acteurs, de compléter la liste des parties prenantes et d'établir la liste définitive qui est présentée ci-dessous et regroupée en 03 grandes catégories conformément au document R-PP.
- Les catégories de parties prenantes identifiées sont :
- Le grand public
- Les groupes vulnérables ;
- Les populations ou groupes affectés.

3. CARTOGRAPHIE DES PARTIES PRENANTES AU PROCESSUS REDD+TOGO

Tableau 1 : Récapitulatif des parties prenantes

N°	Structures
I.	ACTEURS/GRAND PUBLIC
1.	Gouvernement et l'administration publique (ministères, tutelles, services
	déconcentrés)
	Présidence de la République
	Primature
	Secrétariat Général du Gouvernement
	Ministère de l'environnement
	Ministère de l'agriculture
	Ministère de l'économie et des finances
	Ministère du plan et de l'aménagement du territoire
	Ministère de l'urbanisme, de l'Habitat et du Cadre de Vie
	Ministère de la santé
	Ministère de la protection civile
	Ministère du développement à la base
	Ministère de l'administration territoriale, de la décentralisation et des collectivités
	locales
	Ministère des mines et de l'énergie
	Ministère de la justice
	Ministère de l'action sociale, de la promotion de la femme
	Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche

	Agence Nationale de gestion de l'Environnement (ANGE)
	Secrétariat permanent CNDD
	ODEF
	Ministère de la communication et de la culture
	Point focal CCNUCC
	Responsable Fond vert climat
	1
2.	Élus
	Parlementaires (Assemblée Nationale)
	Conseillers de Préfectures (Délégations spéciales)
	Conseillers municipaux (Délégations spéciales)
<i>3</i> .	Cadres de concertation et de coordination
	Commission Nationale du Développement Durable
	CN-REDD+
	Comité National Changement climatique
	Comité National Biodiversité
	Conseil National des Jeunes
	CPDD des Préfectures
4.	Partenaires Techniques et Financiers
	Banque mondiale
	GIZ
	PNUD
	FAO
	BOAD
	Union européenne
5.	Communautés locales
	Communautés villageoises
	Agriculteurs
	Éleveurs transhumants
	Consommateurs
	Population de quartier, de commune
6.	Acteurs de la société civile (associations professionnelles et syndicales, ONG)
	Chambre d'agriculture
	Chambre du Commerce et d'Industrie du Togo
	FONGTO (Fédération des ONG du Togo)
	UONGTO (Union des ONG du Togo)
	FODES (région de la Vore)
	RESOKA (région de la Kara) RESODERC (région Centrale)
	Commission Nationale des Objectifs de Développement Durable Consortium des Femmes-REDD+
	FNRR-Togo (Faîtière Nationale des Réseaux Régionaux des ONG et
	Associations de développement du Togo)
	Groupe de réflexion et d'action, Femme Démocratie et Développement
	Groupe de refrexion et d'action, r'ennne Democratie et Developpement

	Womens in Law in Development in Africa -Togo
	Organisations paysannes (CTOP, CPC-Togo, RENAFAT, FENOMAT,
	CROPPA, FNGPC, UOPC, RENOP, UGPR, MAPTO, APCR, FRCC,
	FUPROCAT)
	SYTREBACT et SARIEF
	AFHON
	Jeunes Volontaires pour l'Environnement
	WEP-Togo
	Jeunes Verts
	AFEMET
	Institut Africain de Développement Économique Social-Formation
	Groupe National de Travail sur la Gestion Durable des Forêts
	Les Amis de la Terre-Togo
	AVT
	Organisation des Bureaux d'Études en Évaluations environnementales du Togo
	APPT
	COADEP (région des plateaux) COSCREMA (région maritime)
	RAFIA
	REPA-Togo AVOTODE (Association des Valentaires Togoloise nour le Développement)
	AVOTODE (Association des Volontaires Togolaise pour le Développement) FDDD
	AE2D
	Equi Nat
	Forêts communautaires
	Association villageoise de Gestion d'Aires Protégées
	Union des Associations villageoise de Gestion d'Aires Protégées
7.	Leaders religieux (religions tr <mark>adit</mark> ionnelle <mark>s et monoth</mark> éistes)
0	
8.	Chefferie traditionnelle
0	I and an additional /Dentition of Patients
9.	Leaders politiques/Partis politiques
10.	Contagn mains
10.	Secteur privé PATRONAT
	Chambre du Commerce et d'Industrie du Togo
	Chambre d'agriculture
	Chambre des métiers
	Promoteurs de forêts/plantations privées (APPT, AVT/ RFCT)
	Exploitants /travailleurs de bois
	Porteurs de projets
	Exploitants agricoles
	Promoteurs d'énergies renouvelables
	Société d'Administration de la Zone Franche
	Società d'Administration de la Zone Franche
11.	Secteur de la Recherche
	Institut Togolais de Recherche Agricole Institut de conseil et d'appui technique

	Centre des semences forestières
	Universités de Lomé et de Kara (FDS, FaST, département de géographie, FDD,
	département de sociologie, ESA, ESTBA, laboratoire GTVD)
	Institut National de Formation Agricole de Tové
<i>12.</i>	Expertise indépendante
	Société d'Etudes et de Conseils pour le Développement et l'Environnement
	(SECDE)
	JAT Consulting
	ADA Consulting
	Global Lead
	ESIG Togo
	ENDE Consulting Togo
	EcE CONSULTING
	Bureau Technique d'Etude de Développement et de l'Environnement (BTEDE)
	Bureau d'Etudes et de Conseils Techniques pour l'Aménagement, les Ressources
	et l'Environnement
	ENVIPUR
	Services en Environnement et Développement
	Global Développement Consult « Glod Consult »
	SOTED Société Togolaise d'Etudes et de Développement
	EcE CONSULTING
	Bureau Technique d'Étude de Développement et de l'Environnement (BTEDE)
	Bureau d'Études et de Conseils Techniques pour l'Aménagement, les Ressources
	et l'Environnement
	Bureaux d'étude sur la thématique Agriculture (production végétale et animale)
	Bureaux d'étude sur la thématique Aménagement hydraulique
	Bureaux d'étude sur la thématique Énergie
	Bureaux d'étude sur les thématiques Changements climatiques et Adaptation
<i>13.</i>	Médias et les relais d'opinion <mark>s (publics et pri</mark> vés), véhiculant les informations et
	pouvant rendre compte des activités en lien avec la REDD+
	Radiodiffusion
	Télévision
	Presse écrite
	Presse en ligne (web)
II.	PERSONNES AFFECTÉES
	Agriculteurs/paysans
	Propriétaires (fonciers) de parcelles sur les sites potentiels de projets
	Propriétaires de biens (bâtis, cultures, plantations) sur les sites potentiels de
	projets
	Occupants et riverains des sites potentiels de projets
	Personnes dont les systèmes culturels ou culturaux sont susceptibles d'être
	Personnes dont les systèmes culturels ou culturaux sont susceptibles d'être affectés
	<u> </u>
	affectés Populations locales qui seront impactées
	affectés

	Tradithérapeutes
III.	PERSONNES VULNÉRABLES/GROUPES MARGINALISÉS
	Femmes
	Jeunes
	Personnes souffrant d'handicap (physique ou mental, malades de VIH/SIDA)
	Communautés marginalisées
	Personnes âgées
	Communautés locales

4. CONCLUSION

L'identification des parties prenantes présentée dans ce document résulte du cadre institutionnel opérationnel dans les domaines couverts par les options stratégiques de la REDD+ Togo. Cette identification a permis de répertorier les acteurs qu'il faudra nécessairement inclure dans le processus de la REDD+.

